

photographies qui prendront place dans les albums de la Société.

M. de Marsy offre, au nom d'un de nos confrères, trois objets trouvés dans des travaux de terrassement près de la porte de Pierrefonds ; 1° une partie de mors de cheval de l'époque Louis XIV, en fer doré, avec une rose au centre ; 2° une pendeloque ou extrémité de ceinture, en forme de soufflet, en fer gravé ; 3° une agraffe ronde en émail peint de Limoges, représentant deux personnages en buste, un homme et une femme, très curieux bijou de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, entouré d'une bordure dont l'oxydation ne permet pas de reconnaître la nature.

Ces objets sont remis immédiatement à M. Blu, pour être déposés au musée Vivenel, au nom de la Société et M. le président prie M. de Marsy de se faire l'interprète des remerciements de la Société auprès du donateur.

M. le président rappelle que la Société archéologique de Sens doit célébrer du 19 au 23 juin ses noces d'or et qu'elle a invité la Société historique de Compiègne à s'y faire représenter par une délégation. Cette délégation sera composée de MM. le président Sorel, Raymond Chevallier, Charles Leman et Edgar Mareuse.

M. le président résume les négociations auxquelles a donné lieu le projet d'aliénation de la chapelle de l'anclen Hôtel-Dieu. Il annonce que la ville de Compiègne, comprenant l'importance archéologique et artistique de cette chapelle et de sa décoration, ainsi que celle du cellier dit de Saint-Louis, en a fait l'acquisition et que désormais la conservation de ces édifices est assurée. Il ajoute qu'à la suite de sa visite à Compiègne, M. Selmersheim, inspecteur général des monuments historiques, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique, en a demandé le classement parmi les monuments historiques.

La Société adresse ses remerciements à M. le sénateur-maire qui, répondant à sa pétition, a

pris chaleureusement cette cause en mains et au Conseil municipal qui a voté cette acquisition.

M. de Marsy présente un compte-rendu sommaire de l'excursion faite à Coucy, le 17 mai, excursion fort bien réussie, à laquelle plusieurs dames ont bien voulu assister et qui a réuni plus de vingt personnes.

M. le Président propose à la Société de faire, le jeudi 28 juin, une excursion comprenant Saint-Christophe en Halatte, Pontpoint, Saintines, etc., et dont l'itinéraire sera ultérieurement arrêté. Cette proposition est adoptée et il est décidé que les dames faisant partie de la famille des membres seront invitées à y assister.

M. Méresse donne lecture d'une lettre de Mathieu de Mirampal, député à la Convention, protestant contre un projet formé alors pour l'aliénation du collège.

M. de Marsy commence la lecture de l'analyse des publications de la Société des Bibliophiles français, offertes par Madame la marquise de l'Aigle, et signale l'intérêt qu'offrent plusieurs d'entre elles au point de vue de l'histoire locale. Il promet de continuer ce travail dans une des prochaines séances.

M. Lequint, promoteur du projet tendant à élever un monument au major Otenin, mort en défendant Compiègne en 1814, adresse à M. le Président une demande tendant à obtenir une souscription des membres de la Société.

M. le Président, rappelant que la Société a déjà été saisie d'un projet de plaque commémorative de la mort d'Otenin et qu'elle l'a ajourné en présence de la proposition de M. Lequint, et ajoutant qu'il est du devoir de la Société de contribuer à rappeler le souvenir des faits historiques dont notre ville a été le théâtre, aussi bien que la mémoire des hommes qui y ont pris part, propose d'inscrire la Société historique de Compiègne, sur la liste de souscription du monument d'Otenin, pour une somme de cent francs.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et